



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

(Caraquet – 18 mars 2010) Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick et la Ville de Caraquet ont conclu une entente de trois ans dans le cadre du programme « Projet d'arts communautaires », ce qui permettra de développer des projets artistiques tout à fait innovateurs en y intégrant une participation du public. Les détails de l'entente ont été révélés à l'occasion d'une conférence de presse tenue au Centre culturel de Caraquet ce jeudi 18 mars.

Ce programme régional pour les arts nommé « Projet d'arts communautaires de Caraquet » permettra d'accroître les sources de revenus pour les artistes professionnels et les collectifs d'artistes de la région du Grand Caraquet. Il vise également à encourager des projets artistiques qui renforcent les liens de partenariat et de solidarité au sein de la collectivité, en mettant à contribution la compétence des artistes professionnels à toutes les étapes de leur carrière.

La mise en œuvre de cette entente est rendue possible par l'attribution de crédits annuels totalisant 40 000 \$ par le Conseil des arts du NB, le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, la Ville de Caraquet et le Centre culturel de Caraquet. Le fonds permettra d'accorder des bourses de montants variant entre 5 000 \$, 10 000 \$ et 15 000 \$.

« Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est heureux d'augmenter son aide aux artistes professionnels en soutenant ce programme qui permet aux artistes d'engager leur communauté dans leur processus créatif et d'offrir une contribution unique à leur milieu de vie », a souligné le ministre du Mieux-être, de la Culture et du Sport et député de Caraquet, Hédard Albert. « Il existe des projets comme celui-ci dans d'autres régions de la province et je suis fier que Caraquet veuille, avec cette nouvelle initiative, diversifier son appui déjà considérable envers les arts et la culture. »

Le président du Conseil des arts du NB, M. Benoit Duguay s'est dit heureux que l'intérêt de Caraquet envers ce genre d'initiative ait ainsi permis d'étendre la portée du programme à une autre région de la province. « Ce projet s'ajoute aux ententes déjà conclues entre le Conseil des arts et les municipalités d'Edmundston, de St-Jean et Fredericton et je souhaite que nous puissions en développer dans d'autres municipalités », d'ajouter M. Duguay. Le maire de Caraquet, M. Antoine Landry, estime que ce n'est pas le talent et les idées qui manquent à Caraquet. « Ces bourses pourront susciter de nouveaux projets artistiques qui renforceront certainement l'engagement culturel de la région de Caraquet » a indiqué M. Landry.

On s'attend à ce que l'accord soit d'une durée de trois ans, mais il sera révisé après la première année de fonctionnement du programme.

Le directeur du Centre culturel de Caraquet, Robert G. Landry, tient à souligner que la contribution du Centre est rendue possible grâce aux revenus d'intérêts générés par la campagne de financement tenue en 2006 en collaboration avec la Fondation culturelle acadienne. « C'est l'une des nombreuses retombées qui découlent de l'investissement du public dans le domaine des arts », a indiqué M. Landry.

– 30 –

Pour information :

Luc Charrette; directeur général du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (866) 460-2787

Robert G. Landry, directeur général du Centre culturel de Caraquet : 727-5441

Elizabeth Joubert, agente de communications, ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, 506-457-6445.